



PRATIQUES ALTERNATIVES



Mise à jour juin 2022

Public ciblé :

Tout public.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite de la langue française. Posséder un Certificat Individuel valide.

Modalités d'inscription :

- Préinscription en ligne sur www.campusverdazur.fr
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut :

Aucun changement au statut initial.

Modalités de sélection :

Avoir les pre-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur :

M Jean-Bernard JOBERT

Validation des acquis :

Evaluation finalisée par un attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement :

Financement par le particulier ou par l'entreprise. Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise

Durée :

2 jours soit 14H

Dates :

Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr

Tarif :

294 €



En adéquation avec le Grenelle de l'environnement, la transposition de Directive Cadre Européenne, la loi dite « Labbé » et le plan Ecophyto 2 portant sur l'emploi et la réduction des produits phytopharmaceutiques, cette formation a pour but de répondre à l'obligation d'adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution de la réglementation pour envisager différemment la gestion des espaces verts.

OBJECTIF

Connaître et appliquer des pratiques alternatives dans l'entretien des espaces verts.

POURQUOI DEVELOPPER SES COMPETENCES ?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences.
- Adaptation au poste de travail.
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias.
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra.
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés.
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet :



www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

- Identification des objectifs d'entretien et des raisons du désherbage.
- Les exigences en termes d'entretien.
- Appréciation du maintien de la végétation spontanée.
- Appréciation de l'approche agro-écologique dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts.
- Appréciation des méthodes alternatives et de leurs techniques dans le contexte réglementaire
- de la loi labbé sur la réduction et l'interdiction l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics et privés.
- Prise en compte la législation Ecophyto qui limite aujourd'hui très fortement l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Évaluation des risques de l'utilisation de produits phytosanitaires en fonction des zones perméables et surtout imperméables constituant la majorité des surfaces traitées (trottoirs, parkings,...).
- Appréciation des solutions préventives permettant de limiter le développement des espèces non désirées et des maladies (paillage, plantes couvre-sol, bonnes pratiques d'entretien des pelouses, diversité des essences végétales,...).
- Appréciation des solutions curatives plus respectueuses de l'environnement (désherbage mécanique, thermique et manuel).

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur site, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, livret de formation remis sur clé USB.

LES MODALITES D'EVALUATIONS

À la fin de la formation l'évaluation des acquis des stagiaires sera assurée à partir d'une auto-évaluation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de suivi de formation et de compétence est remise en double exemplaire à chaque participant.



TAUX DE SATISFACTION :
Nouveauté 2022



TAUX DE REUSSITE :
Nouveauté 2022



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

Site accessible au public handicapé

